

Séance ordinaire du 13 mars 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi treize mars deux mille dix-huit à neuf heures quarante, à la salle Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Clément Genest, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Janet Jones.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, David Chabot, attaché politique du Bureau de la mairie, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie, Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2018-02-76

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 13 mars 2018.

CE-2018-02-77

Besoins de main-d'œuvre au Service de la planification et de la gestion des biens immobiliers de la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2018-016](#)

Il est résolu d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre au Service de la planification et de la gestion des biens immobiliers de la Direction des infrastructures, tel qu'il est indiqué en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2018-016.

CE-2018-02-78**Aide financière à la Saint-Vincent de Paul de Lévis (conférence Christ-Roi)**
[Document d'aide à la décision GRE-2018-061-R-1](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à la Saint-Vincent de Paul de Lévis, conférence de Chris-Roi, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-02-79**Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité au bénéfice du Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome et Opération enfant soleil et aide financière à ces organismes**
[Document d'aide à la décision GRE-2018-062](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Karine Laflamme à participer à l'activité organisée au bénéfice du Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome et Opération enfant soleil, le 4 mai 2017 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ à ces organismes pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-02-80**Aide financière au Club de l'âge d'or de Ste-Bernadette de Lauzon**
[Document d'aide à la décision GRE-2018-063](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 600 \$ au Club de l'âge d'or de Ste-Bernadette de Lauzon, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-02-81**Aide financière au Groupe scout de St-Jean-Chrysostome (district Rive-Sud/Beauce) inc.**
[Document d'aide à la décision GRE-2018-065](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ au Groupe scout de St-Jean-Chrysostome (district Rive-Sud/Beauce) inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-02-82**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Chambre de commerce de Lévis**
[Document d'aide à la décision GRE-2018-066](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Steve Dorval, Ann Jeffrey, Amélie Landry et Fleur Paradis à participer à l'activité

organisée au bénéfice de la Chambre de commerce de Lévis, le 13 juin 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-02-83**Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité au bénéfice de la Maison natale de Louis Fréchette**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-067](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Janet Jones à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Maison natale de Louis Fréchette, le 16 mai 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-02-84**Aide financière au Club de patinage artistique Saint-Romuald Saint-Jean inc.**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-070](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 300 \$ au Club de patinage artistique Saint-Romuald Saint-Jean inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-02-85**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Chambre de commerce de Lévis**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-071](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Karine Laflamme, Karine Lavertu et Fleur Paradis à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Chambre de commerce de Lévis, le 27 mars 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-02-86**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Club lions de Breakeyville inc.**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-073](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Karine Lavertu et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice du Club lions de Breakeyville inc., le 17 mars 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-02-87**Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance**

[Document d'aide à la décision INF-2018-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 130 000 \$ provenant de l'affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance aux postes de dépenses en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision INF-2018-006, et ce, afin d'assumer les coûts reliés au remplacement et à la réparation des biens de la Ville assurés et non assurés endommagés suite à un sinistre.

CE-2018-02-88

Financement de la dépense relative à des travaux nécessaires pour l'aménagement des locaux des organismes dans le bâtiment municipal situé au 9009, boulevard du Centre-hospitalier (secteur Charny) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-008](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à des travaux nécessaires pour l'aménagement des locaux des organismes dans le bâtiment municipal situé au 9009, boulevard du Centre-Hospitalier (secteur Charny), au montant maximal de 600 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-45, et de décréter ces travaux.

CE-2018-02-89

Acquisition du lot 2 433 277 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de ce lot et financement afférent

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-012](#)

Il est résolu d'acquérir le lot 2 433 277 du cadastre du Québec, au prix de 201 500 \$, plus taxes si applicables, avec la garantie du droit de propriété mais sans la garantie de qualité, et aux autres conditions mentionnées à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-012, les frais relatifs à cette transactions à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique conditionnellement à son acquisition.

Il est également résolu de financer cette dépense au montant maximal de 213 200 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2013-12-29.

CE-2018-02-90

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour la recherche de raccords inversés sur les réseaux d'égout

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-018](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour la recherche de raccords inversés sur les réseaux d'égout au montant maximal de 21 100 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2012-11-58

CE-2018-02-91**Dépôt du rapport des dépenses de recherche et soutien des conseillères et conseillers pour l'année 2017**[Document d'aide à la décision FIN-2018-007](#)

Le rapport des dépenses de recherche et soutien des conseillères et conseillers 2017 en vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2018-02-92**Dépôt du rapport concernant l'émission d'obligations datée du 6 mars 2018**[Document d'aide à la décision FIN-2018-008](#)

Le rapport concernant l'émission d'obligations au montant de 11 200 000 \$, datée 6 mars 2018, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2018-02-93**Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (adoption du projet de *Programme particulier d'urbanisme pour le secteur du Village Saint-Nicolas*)**[Document d'aide à la décision URBA-2018-032-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-032-R-1. Ce projet de règlement a pour objet d'ajouter au plan d'urbanisme le programme particulier d'urbanisme du Village Saint-Nicolas afin de préciser les orientations, les objectifs, les affectations du sol, certaines règles de zonage, le tracé des rues, le type des voies de circulation, des projets d'aménagement ainsi que le plan d'actions.

CE-2018-02-94**Adoption du Règlement RV-2017-17-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de huit zones résidentielles et d'une zone mixte pour permettre le développement résidentiel Albert-Rousseau, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**[Document d'aide à la décision URBA-2018-052](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-00-71.

CE-2018-02-95**Dépôt du rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 15 janvier 2018**[Document d'aide à la décision URBA-2018-057](#)

Le rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 15 janvier 2018, est déposé, à titre d'information.

CE-2018-02-96**Dépôt des rapports des assemblées publiques de consultation tenues par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville les 16 et 17 janvier 2018**[Document d'aide à la décision URBA-2018-058](#)

Le rapport des assemblées publiques de consultation tenues par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville les 16 et 17 janvier 2018, est déposé, à titre d'information.

CE-2018-02-97**Acquisition de servitudes sur une partie des lots 5 515 349, 5 919 134 et 5 930 833 du cadastre du Québec aux fins de l'installation et de l'exploitation de bornes de recharge pour les véhicules électriques et d'accès et de passage (rues de la Concorde et Courchevel, secteur Saint-Romuald) et abrogation de la résolution CV-2015-09-54 « Acquisition de servitudes sur le lot 5 515 349 du cadastre du Québec aux fins de l'installation et l'exploitation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques (rue de la Concorde, secteur Saint-Romuald) »**[Document d'aide à la décision DEV-2018-034](#)

Il est résolu d'acquérir à titre gratuit :

- les servitudes réelles et perpétuelles permettant l'installation et l'exploitation de bornes de recharge pour des véhicules électriques sur une partie du lot 5 515 349 du cadastre du Québec, totalisant une superficie totale de 310,4 mètres carrés, le tout telles qu'elles sont décrites à la description technique minute 17 514 de l'arpenteur-géomètre Michel Robitaille annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-034;
- des servitudes réelles et perpétuelles d'accès et de passage sur une partie des lots 5 515 349 de ce cadastre, d'une superficie de 794,7 mètres carrés, sur une partie du lot 5 919 134 de ce cadastre, d'une superficie de 128,1 mètres carrés et sur une partie du lot 5 930 833 de ce cadastre, d'une superficie de 443,6 mètres carrés, pour une superficie totale de 1 366,4 mètres carrés, le tout telles qu'elles sont décrites à la description technique minute 281 de l'arpenteur-géomètre Marc Dufour annexée à cette fiche de prise de décision, selon les termes et conditions des ententes annexées à cette fiche de prise de décision, les frais afférents relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2015-09-54 « Acquisition de servitudes sur le lot 5 515 349 du cadastre du Québec aux fins de l'installation et l'exploitation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques (rue de la Concorde, secteur Saint-Romuald) ».

CE-2018-02-98

Attribution de contrats pour la fourniture et la livraison de matériaux organiques en vrac pour les parcs et espaces verts de la Ville

[Document d'aide à la décision APP-2018-027](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de matériaux organiques en vrac pour les parcs et espaces verts de la Ville (appel d'offres 2018-50-09), pour le regroupement des lots C et D, à GSI environnement inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 95 992,50 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans et dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat selon l'indice des prix à la consommation et le prix du carburant, conformément au devis et à sa soumission.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de matériaux organiques en vrac pour les parcs et espaces verts de la Ville (appel d'offres 2018-50-09), lot B, à Matériaux paysagers savaria ltée, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 185 381,10 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans et dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat selon l'indice des prix à la consommation et le prix du carburant, le tout conformément au devis et à sa soumission.

CE-2018-02-99

Attribution du contrat pour la location de pelles hydrauliques avec opérateurs d'une capacité de 0,3 mètre cube

[Document d'aide à la décision APP-2018-029](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la location de pelles hydrauliques avec opérateurs d'une capacité de 0,3 mètre cube (appel d'offres 2018-50-05), à Transport J. Doré inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 182 900 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans et dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat selon l'indice des prix à la consommation et le prix du carburant, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2018-03-00

Dépôt des listes de certains contrats au 31 décembre 2017

[Document d'aide à la décision APP-2018-031](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 décembre 2017, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou employé du 1^{er} au 31 décembre 2017 (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2018-03-01

Modification du contrat pour le viaduc et approches reliant la rue Bernières (secteur Saint-Nicolas) et la rue de Saint-Denis (secteur Saint-Rédempteur) (travaux lot 1)

[Document d'aide à la décision APP-2018-034](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour le viaduc et approches reliant la rue Bernières (secteur Saint-Nicolas) et la rue de Saint-Denis (secteur Saint-Rédempteur) (travaux lot 1), attribué par la résolution CE-2017-12-59 (appel d'offres 2017-50-41), au montant de 384 000 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2018-034, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2018-03-02

Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité au bénéfice de Le bouclier prévention

[Document d'aide à la décision GRE-2018-064-R-2](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Mario Fortier à participer à l'activité organisée au bénéfice de Le bouclier prévention, le 28 mars 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-03-03

Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité au bénéfice de Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision GRE-2018-085](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis à participer à l'activité organisée au bénéfice de Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, le 16 mars 2018 à Sainte-Marie, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-03-04

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 25.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
